

Cultivons l'avenir avec **FO** ÉLECTIONS AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE **FO** Collège 3A



**POUR VOTRE SALAIRE
ET VOS DROITS
VOTEZ **FO****

Les candidat(e)s **FO de
l'agriculture font les mêmes
métiers que vous !**

**Ils (elles) sont salarié(e)s dans des
exploitations agricoles, dans les entreprises du
paysage, dans le maraîchage, la viticulture...**



**Dans les prochaines années, grâce à votre
suffrage, ils (elles) se battront pour vous, pour vos
droits et pour votre salaire**

- Améliorer les salaires et la qualité de vie des salariés du secteur.
- Alerter sur le travail illégal.
- Prévenir et réduire la pénibilité des tâches.
- FO se bat pour une PAC sociale, afin de rapprocher les niveaux de rémunération au sein de l'UE et éviter le travail détaché.
- FO se bat pour conserver la retraite par répartition et pour la mise en place d'une retraite supplémentaire (comme celle des cadres de la production agricole).



- Établir une classification claire, permettant une réelle progression des salaires et une meilleure définition des niveaux dans la nouvelle Convention Collective Nationale en cours de négociation.
- Promouvoir l'égalité professionnelle femmes - hommes.
- Encourager les productions locales favorables à l'emploi, et les filières de production françaises et l'étiquetage « produit en France ».

**FO négocie les Conventions
collectives territoriales
et l'ensemble des
grilles de salaires.**



FO

En votant FO, vous soutenez la défense de vos droits.

Dans les Chambres d'agriculture, vos élus FO, libres et indépendants, s'engagent à siéger et à participer activement aux débats. Ils ont pour mission de faire remonter vos revendications et de défendre vos intérêts. En donnant une forte représentativité à FO lors des prochaines élections, vous soutenez les revendications au niveau des salaires et les conditions de travail.

Fédération dédiée en grande partie à l'agriculture et à l'agroalimentaire, la FGTA-FO est fière de son indépendance politique et de sa liberté d'action. Elle accompagne et soutient depuis de nombreuses années les salariés du monde agricole. Elle a négocié et signé de nombreux accords, en matière de salaires, de prévoyance et d'aide sociale...

**EN VOTANT
FO, VOUS
RENFORCEZ
UN SYNDICAT
QUI REVENDIQUE,
NÉGOCIE ET SIGNE
DES ACCORDS.**

Cultivons l'avenir avec **FO**

Vos élus seront là pour défendre au mieux vos intérêts et vos droits.

COMMENT VOTER POUR LES CANDIDATS FO ?

Inutile de vous déplacer ! Vous votez par correspondance ou par vote électronique, dès réception de votre matériel de vote et de vos identifiants et mots de passe, jusqu'au 31 janvier 2025.

NOUS COMPTONS SUR VOUS.

MERCI.

